

le fil de vert

Un fil de vert à tirer,
à (dé)tricoter...

Edito

2012, année électorale oblige, des chantiers fleurissent un peu partout dans l'entité, d'autres stagnent ... La majorité en place, ou plutôt la minorité puisque l'Action Communale a perdu deux de ses élu-e-s à quelques mois des prochaines élections communales, ne sait probablement plus où donner de la tête.

La locale ECOLO, de son côté, la tête bien sur les épaules, travaille d'arrache-pied pour vous proposer un programme qui tient la route et qui tente de répondre aux besoins des Rebecquois-e-s. Notre premier grand thème traité dans ce numéro est la mobilité. Rappelez-vous, le 10 décembre dernier, nous organisons notre Journée de rencontre et de distribution de ceps de vigne au Petit Moulin d'Arenberg. Nous avons pu y recueillir des dizaines de bonnes idées pour la commune qui seront retranscrites dans notre programme pour les six prochaines années.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à lire ce 79^e numéro du Fil de Vert !

A lire dans ce numéro...

Echos du Conseil communal, conclusions de la phase de diagnostic relative au schéma de structure communal, projet d'extension des carrières de Bierghes, interview de notre Conseiller ECOLO au CPAS et dossier spécial Elections communales

Conférence de presse ELECTIONS COMMUNALES

Le 6 juin prochain, de 10h00 à midi, ECOLO Rebecq présentera à la presse ses candidat-e-s aux élections communales ainsi que les grandes lignes de son programme pour REBECQ.

Pour l'occasion, l'ancien point d'arrêt SNCB de Bierghes reprendra vie !

Convoyeurs et convoyeuses accueilleront journalistes et voyageurs du jour autour d'un verre pour échanger sur le programme que les Vert-e-s proposent aux Rebecquoises et Rebecquois : une commune où déplacement rime avec souci de l'environnement, gestion avec participation et citoyenneté avec convivialité.

N'hésitez pas à passer seul-e ou en famille : vos avis et vos encouragements nous sont précieux !



Soutenir, participer, s'engager

Vous vous intéressez à la vie du village, vous être avide de démocratie, bonne gouvernance et participation citoyenne, vous voulez une meilleure justice économique et sociale, une plus grande solidarité entre les hommes, les femmes, les peuples et les générations, vous avez envie de participer au projet écologiste à Rebecq, alors qu'attendez-vous pour rejoindre la Locale ECOLO de Rebecq ? Nous avons besoin de VOUS !

Vous pouvez participer à notre action, nous soutenir, marquer votre sympathie ou devenir membre. Chacun-e peut apporter sa pierre à l'édifice écologiste rebecquois.

Prenez donc contact avec nous : Maryse Dedobbeleer, Secrétaire de la Locale, tél : 067/85.08.27 ou à l'adresse : ecolo.rebecq@gmail.com



Conseil communal du 01/02/2012

Budget 2012

La « majorité » Action Communale présente pour la seconde fois son budget de l'année 2012 : elle n'avait pas pu trouver de majorité pour l'approuver en décembre 2011. Le budget ordinaire présente un solde négatif d'un peu plus de 200.000 Euros et le Bourgmestre se félicite qu'il s'agisse du budget le moins en négatif de toute la législature. Les conseillers ECOLO rappellent qu'aucun budget présenté par la « majorité » au cours des six années de cette législature n'était en équilibre...

Un Bourgmestre qui a la mémoire courte...

Un Bourgmestre qui fait face aux critiques de l'opposition Entente Communale et de son ancien Echevin des finances en répondant que le budget n'était pas mieux géré lors de l'ancienne législature. Il omet évidemment de rappeler à l'assemblée qu'il était également Echevin lors de cette précédente mandature communale...

Les finances communales selon Dexia

Le Conseil communal de janvier n'a pu avoir lieu car le rapport de l'ex-Dexia n'était pas finalisé. On peut regretter que l'agenda de l'ex-Dexia soit celui qui détermine maintenant l'agenda du Conseil communal.

L'ex-Dexia présente au Conseil une vision particulière d'une « bonne gestion financière ». Elle cite en exemple la commune de Jurbise où l'on s'obstine à ne pas vouloir de logements sociaux. L'ex-Dexia informe que le taux d'endettement de la commune de Rebecq est de 4% supérieur à la moyenne régionale. A Rebecq le remboursement de la dette coûte annuellement environ 400.000 Euros, une somme qui pourrait être consacrée à d'autres fins. L'ex-Dexia, à la

recherche de capitaux, indique que la commune peut rembourser ses dettes en une année. Une formule qui a été reprise par le Bourgmestre dans le dernier « Rebecq à la Une ». Il s'agit, selon nous, de poudre aux yeux visant à chercher l'effet d'annonce car ce que ni Dexia ni le Bourgmestre n'ont dit, c'est que pour y arriver, il faudrait ne plus payer le personnel de la commune pendant un an, ni aucun autre coût, et ne plus assurer aucun service durant cette année !

Autre fait remarquable que nous apprend l'ex-Dexia, c'est que la dette communale à Rebecq est de 824 Euros par habitant alors qu'elle n'est que de 493 Euros en moyenne dans les autres communes de la province. Heureusement, que la « majorité » sortante nous a rassurés en nous disant que les finances étaient saines. Que serait-ce si ce n'était pas le cas...

Conseil communal du 28/03/2012

Marché de matériel de bureau pour le nouveau centre administratif

La « majorité » Action Communale invite les Conseillers à approuver une dépense de près de 97.000 Euros afin d'équiper le nouveau centre administratif en matériel de bureau. Notre Conseiller, Christian Mahy, a suggéré de faire un inventaire de ce qui peut être conservé du matériel actuel. Le Bourgmestre tentera bien de proposer des versions allégées du marché mais, faute de trouver une majorité pour approuver ce point, il décidera de le remettre au Conseil du mois d'avril. Pour rappel, 97.000 Euros est presque le montant du subsidie accordé par la Région Wallonne dans le cadre des dégâts causés par les inondations...

Les travaux impressionnants de la Grand place de Rebecq auront tout de même permis de mettre à jour une partie de l'histoire du village. Les archéologues du Service archéologique de la Province du Brabant Wallon ont mis au jour des sépultures, certaines datant probablement du Moyen-âge, ainsi que les soubassements de l'ancienne église qui se trouvait au milieu de la place, entourée d'un cimetière, jusqu'à la moitié du 19^e siècle.



Schéma de structure communal : conclusions de la phase de diagnostic

En lien direct avec nos pages mobilité et extension des carrières de Bierghes, nous vous présentons quelques éléments issus de la phase de diagnostic relative au Schéma de structure communal. Il s'agit d'un complément aux pages 12 et 13 du dernier « Rebecq à la Une ».

La raison pour laquelle notre programme fait la part belle aux modes de déplacement doux est que le taux de motorisation à Rebecq est de 10% supérieur à la moyenne du pays (61.7% contre 51,4%). Nombreuses sont les personnes qui n'ont simplement pas d'autre choix que d'être motorisé-e-s et cela revient très cher (A quand le litre de carburant à 2 Euros ?). C'est pourquoi, il est important d'investir dans les alternatives.

Le Schéma de structure nous donne également la part exacte de camions dans le trafic. Cette part conséquente justifie selon nous, une proactivité et une vigilance stricte par la zone de police notamment en terme de respect des normes de bâchage de camions et de verbalisation des pertes de chargement.

D'après les experts du bureau d'étude, l'offre en stationnement semble suffisante sur la commune. Cela peut être une opportunité de redéployer l'offre de stationnement de manière plus efficace, plus réduite et ainsi créer de véritables espaces publics dédiés davantage aux piétons, aux personnes à mobilité réduite (PMR), aux enfants en poussette. Le bureau constate aussi que « le centre de Rebecq, manque parfois d'espace

pour la circulation des modes doux. Pourtant, l'analyse économique fait ressortir que presque la moitié des emplois de la commune sont occupés par des habitants de Rebecq, une forte mobilité interne est donc présente. Vu le territoire, cette donnée offre un grand potentiel pour le développement des modes doux qui devraient être fortement incités avec l'aménagement d'espaces dédiés, d'un mobilier urbain dédié, de campagne de sensibilisation et de communication ».

Autres faiblesses et/ou menaces pointées par le bureau d'étude :

- La gare à Rebecq n'est plus en fonctionnement.
- Pas de desserte TEC dans certaines zones rurales de la commune
- Sécurité autour des carrefours de la N6 : augmentation du nombre d'accidents et de la gravité des accidents si aucun aménagement n'est réalisé.
- Traversées piétonnes pas toujours sécurisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Aménagements destinés aux personnes à mobilité réduite trop peu nombreux.
- Aménagements cyclables trop peu nombreux.
- Pas de Réseau autonome de voies lentes (RAVeL) sur le territoire communal.
- Peu d'espaces publics dédiés à la convivialité et à la rencontre dans le centre de Rebecq.

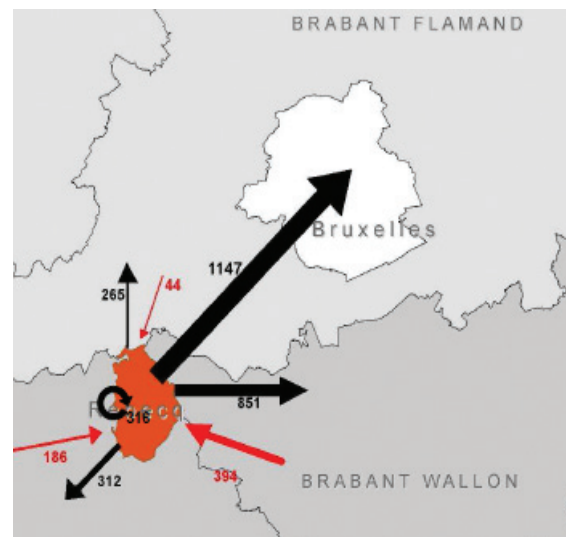


Figure 672 : Carte des déplacements domicile-travail (Rapport de diagnostic du schéma de structure communal)

Autres opportunités indiquées par le bureau d'étude :

- Inciter l'Inter-modalité bus/train en offrant une efficacité de connexion entre les deux modes de transport, surtout avec les gares de Tubize et Braine-le-Comte.
- Développer les circulations douces, la qualité des aménagements, leur accessibilité et leur visibilité pour les déplacements quotidiens.
- Aménager l'espace public pour les personnes à mobilité réduite.
- Développer les aménagements cyclables de qualité.
- Créer une véritable zone piétonne de qualité dans le centre de Rebecq.
- Recréer des espaces publics dédiés aux rencontres et à la vie locale à la place des espaces de stationnement.

Figure 526: Tableau du trafic journalier poids lourds en jours ouvrables entre 4h et 21h (Sources : Données SPW)

	Total du trafic journalier moyen (4h-21h)	Nombre total de Poids lourds (4h-21h)	Part des camions dans le trafic journalier moyen	Nombre moyen de camion/heure (4h-21h)
Rue de Rebecq	5.182	308	5,7%	18
Drève Léon Jacques	7.035	652	8,8%	35,5
Route Industrielle	7.233	800	10,6%	47



Elections communales Spécial mobilité

- Mobilité
- Environnement
- Aménagement du territoire
- Voiries & travaux publics
- Démocratie & Participation
- Alimentation & Agriculture
- Énergie
- Petite enfance & jeunesse
- Enseignement
- Sécurité
- Économie, emploi et tourisme
- Politique sociale
- Politique des aînés
- Logement

Une vision de la mobilité qui dépasse la commune

Les déplacements domicile-travail sont importants. Il y a aussi d'autres déplacements effectués dans le cadre des loisirs, pour se rendre auprès des amis et de la famille, rejoindre les hôpitaux, s'approvisionner, travailler en horaires décalés... Autant d'approches qui sont peu prises en compte par les divers bureaux d'étude voire absentes des Plans communaux de mobilité (PCM). Se déplacer, c'est aussi se trouver dans un espace public, s'y sentir admis-e, en sécurité, confortable.

ECOLO Rebecq préconise d'investir d'abord dans les modes de mobilité douce afin d'infléchir la pression du trafic automobile.

Les priorités pour Rebecq

- Améliorer la qualité et la fréquence des liaisons en transports en commun
- Améliorer le réseau cyclable et piéton
- Diminuer l'« autosolisme » et encourager le covoiturage
- Accorder une attention toute particulière aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Renforcer la participation citoyenne

Attention au projet de route collectrice

Une route nationale supplémentaire sur le sol rebecquois

A ce jour ECOLO Rebecq reste la seule formation politique locale à s'opposer de manière ferme et explicite à la création d'une route collectrice traversant Rebecq de part en part et reliant l'E429 (A8) au RO à l'EST. Il s'agit d'un projet qui ne profite en rien aux Rebecquois-e-s et qui coûtera entre 25 et 50 millions d'Euros selon que l'ouvrage comportera 2 ou 4 bandes. Ce projet a d'autant moins de sens qu'à court terme, la suppression des 3 feux à Hal verra bientôt le jour ainsi qu'un nouveau tronçon de la N57 au sud. Pourtant, ce projet a

bien été retenu dans la version du Plan Communal de Mobilité (PCM) soutenu et voté par la majorité sortante !

Avec cette position très ferme, ECOLO Rebecq met en avant une énorme possibilité d'économiser de l'argent public, ce qui n'est pas un luxe en période d'austérité. De plus, on nous fait croire qu'il y aurait assez d'argent pour construire de nouveaux tronçons de routes et mener en parallèle une politique de mobilité douce. C'est totalement faux !

Nos propositions concrètes :

1. Dans les négociations avec la Région wallonne, la Province, les communes voisines, la SNCB et les TEC, Rebecq doit intervenir pour de meilleurs accès aux emplois et aux services dans le bassin de vie Rebecq/Tubize/Ittre/Braine-le-Château :

- **Améliorer la qualité et la fréquence des liaisons en transports en commun :**

- plus de trains à Tubize,
- un point vélo sécurisé dans les gares proches
- une meilleure gestion des contacts entre sociétés de transport public
- une amélioration de la desserte des pôles d'emploi locaux
- le soutien de toutes initiatives visant à augmenter l'offre ou la vitesse commerciale des trains
- l'organisation de marches exploratoires de femmes dans les gares et leurs abords pour repérer les facteurs d'insécurité
- ré-ouvrir les arrêts de train à Bierghes, Saintes, Stéhoux et Clabecq
- réactiver l'ancienne ligne de chemin de fer N°115 Tubize – Braine-l'Alleud
- optimiser le réseau TEC : priorité au bus dans les traversées de village
- créer de nouvelles lignes Rapidobus

- **Améliorer le réseau cyclable**

- créer des liaisons cyclables des communes voisines vers SportissimO
- optimiser le réseau du RAVeL vers chaque commune voisine
- créer des itinéraires cyclistes continus et balisés
- prendre en compte les aménagements en faveur des cyclistes dans la programmation des travaux de voirie
- prévoir des Sens Uniques Limités (SUL) notamment pour accéder aux gares
- sécuriser les carrefours
- améliorer l'offre de stationnement (parkings vélo sécurisés et automatiques aux gares)

- **Diminuer l'« autosolisme »**

- gérer activement le projet Voitures à Partager par l'engagement d'un animateur en mobilité
- création de plusieurs arrêts V(oiture) A P(lusieurs) à la gare de Tubize, un arrêt vers chaque commune voisine

- **Accorder une attention toute particulière aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**

- assurer une protection accrue pour les déplacements des personnes handicapées, des personnes âgées, des jeunes enfants ou des parents avec poussette
- renforcer l'accessibilité des bâtiments publics aux Personnes à Mobilité Réduite

2. Au niveau de Rebecq, le Plan communal de Mobilité (PCM) doit être mis en œuvre en donnant priorité au volet « mobilité douce ». ECOLO Rebecq se battra pour :

- **Des transports en commun pour lesquels, il importe de**

- travailler la qualité et la fréquence des liaisons en transports en commun et d'améliorer les dessertes des communes voisines et à l'intérieur de la commune
- plaider activement auprès de la SNCB et de tous les autres niveaux de pouvoir pour la réouverture d'un arrêt de train à Bierghes (demande portée par les 2087 signataires de notre pétition en faveur de plus de mobilité douce),
- améliorer les fréquences et les correspondances entre Enghien, le zoning de Saintes et Tubize
- compléter l'offre du Proxibus par un service « Bus à l'Appel »
- assurer la mobilité et l'autonomie des aînés ou des personnes les plus isolées
- permettre une mobilité vers les hôpitaux les plus proches de Tubize et de Soignies

- **Améliorer le réseau cyclable et pédestre**

- réaliser les trajets en mode doux prévus au PCM
- intégrer les aménagements cyclables dans chaque réaménagement de l'espace destiné à la circulation automobile pour garantir des infrastructures sécurisées pour les cyclistes et épargner au niveau du coût de réalisation
- entretenir les sentiers pédestres et les valoriser (balisage, carte communale) voire entreprendre l'actualisation de l'Atlas des chemins vicinaux soutenue par la Région wallonne
- encourager le développement du vélo : brevet du cycliste, parkings vélo à des emplacements judicieux, entretien des pistes et circuits.

- **Encourager le covoiturage**

- créer une banque d'échanges des besoins et des offres au niveau de la commune et améliorer l'activation des VAP
- assurer une protection accrue pour les déplacements des personnes handicapées, des personnes âgées, des jeunes enfants ou des parents avec poussette (trottoirs de qualité, suffisamment larges et avec accès surbaissé, signalisation adaptée aux besoins spécifiques, accessibilité garantie aux bâtiments publics)

- **Renforcer la participation citoyenne**

- soutenir le travail participatif sur la mobilité au sein de la CCATM (Commission communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité)
- sensibiliser les acteurs de l'école, les collectivités, les entreprises aux questions de mobilité et initier un réel travail avec les associations dans les différents quartiers

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site www.rebecq.ecolo.be et cliquez sur **Programme 2012**.

Que peut un seul ECOLO au Conseil du Centre Public d'Action sociale ?

Actuellement, René Mahy représente ECOLO au Conseil du CPAS. Il a succédé à Martine Baudin qui avait repris le mandat de Luc Schoukens. Les réunions se tiennent à huis clos (sans presse ni public) et la répartition suit celle du Conseil communal : un président et 4 conseillers-ères du parti au pouvoir (Action communale) et 4 conseillers-ères des partis de l'opposition (1 Entente Communale, 2 MR et 1 ECOLO). Nous avons interrogé René sur son travail de conseiller CPAS.



Comment es-tu devenu conseiller CPAS ? As-tu été élu aux élections communales ?

Il n'y a pas d'élections pour les conseillers du CPAS. Les groupes politiques qui siègent au Conseil communal se partagent ces postes en proportion de leur taille. Suite aux élections communales de 2006, ECOLO a pu bénéficier d'un siège. J'ai été désigné en 2008 pour remplacer Martine Baudin qui souhaitait arrêter cette fonction pour des raisons familiales. Le Conseil a accepté.

En quoi consiste concrètement ton mandat ?

J'assiste à une réunion du Conseil du CPAS tous les mois avant laquelle j'essaie de consulter les dossiers chez le secrétaire du CPAS. Au Conseil, on discute de l'action sociale mais

pas des dossiers de personnes. On vote sur des décisions qui concernent les comptes, les projets, les services sociaux, la gestion de la Maison de retraite, des crèches, du personnel... Deux fois par mois, je siège aussi au Comité qui examine les demandes d'aide. Sur base des dossiers présentés par les assistants sociaux, on examine les propositions d'aide et on décide. Je participe aussi deux fois par an environ aux réunions de la commission qui suit l'accueil de la petite enfance (de 0 à 3 ans : les crèches communales de Rebecq - dans l'ancien hospice des vieillards - et de Quenast - dans l'ancienne cure, à côté de la salle communale), les plaines de jeux des petits et de la commission qui suit le fonctionnement de la maison de retraite.

Te sens-tu utile malgré ton isolement ?

Tout-à-fait ! J'assure une vigilance démocratique essentielle face à une majorité communale absolue et cela d'autant mieux que je suis le seul mandataire de l'opposition à suivre effectivement les réunions du Comité qui tranche sur les demandes d'aide. Je relaie les options écologistes dans les débats décisionnels. Je suis particulièrement vigilant quant à la défense des personnes qui me semblent les plus fragiles socialement : les femmes qui se retrouvent seules avec charges d'enfants sans aide du père, les jeunes largués par leur famille, ... Je suis aussi attentif à l'organisation communale de l'aide sociale et à l'utilisation de ses moyens en exigeant la limitation des gaspillages, la prévention de dépenses par des mesures écologiques, en poussant à la réflexion sur l'organisation des services. Enfin, j'assure un relais d'information et de réflexion politique avec la locale ECOLO. Sans dévoiler ce qui relève des situations personnelles, je tiens mon groupe informé de ce qui se débat et se décide au CPAS. Cela

éclaire les décisions à prendre au Conseil communal.

Que préconise ECOLO concernant le CPAS ?

Des séances du Conseil du CPAS publiques pour que tous puissent suivre son fonctionnement. Une organisation de l'aide aux personnes âgées pour leur permettre davantage une fin de vie dans leur logement. Je me suis ainsi opposé à la construction d'une nouvelle aile pour la maison de retraite, préconisant d'investir plutôt dans davantage de services à domicile et dans le soutien aux aidants. Ces derniers sont majoritairement des aidantes. Des services organisés par les pouvoirs publics peuvent les soulager et impliquer plus d'hommes dans ces soins. La gestion de la petite enfance pourrait retourner à la Commune comme cela se fait dans d'autres communes. Cela permettrait au Conseil du CPAS de mieux s'occuper des vrais besoins sociaux.

Qu'est-ce qui te frappe le plus dans ce suivi d'action sociale ?

L'importance des problèmes rencontrés par les femmes : la majorité des dossiers examinés concerne des familles composées de mères avec enfants. Ces femmes peinent à obtenir les pensions alimentaires dues pour les enfants et à rester dans le circuit du travail. Ensuite, les aides à l'énergie pour permettre aux familles d'avoir du chauffage ou pour payer l'eau de distribution sont nécessaires mais on n'investit pas systématiquement pour que leurs logements soient moins consommateurs d'énergie et d'eau. Le CPAS, partenaire du Plan de Cohésion sociale, est concerné par la construction de logements pour couples âgés démarrée en bas du cimetière de Rebecq. ECOLO s'est battu contre ce projet, car il mettait les personnes âgées dans un endroit

Projet d'extension des Carrières Unies de Porphyre de Bierghes

isolé voisin d'une zone inondable. Maintenant, le chantier est à l'abandon, tout est abîmé. C'est un fiasco humain, paysager et financier. Enfin, que le président du CPAS soit parent direct du bourgmestre reste pour moi un scandale démocratique, empêchant un système normal de recours.

Qu'est-ce que tu apprécies le plus dans l'exercice de ton mandat ?

La disponibilité et la gentillesse du personnel du CPAS pour m'informer. J'estime important de pouvoir exercer un rôle de contrôle démocratique. Même si je suis largement minoritaire au Conseil, je peux examiner les dossiers, poser des questions, tenter d'infléchir des décisions, proposer des pistes de travail... Je suis aussi frappé de l'importance des relations humaines. Tant que Rebecq restera un village, le Conseil connaîtra les personnes en demande d'aide, ce qui permet des décisions qui conviennent au mieux. D'un autre côté, cela amène parfois des attitudes paternalistes. J'essaie toujours de favoriser l'autonomie des personnes en difficulté. L'action sociale est un droit que la société a durablement acquis et qu'il faut préserver. Il s'agit de partager au mieux les ressources, pas de faire la charité aux plus méritants !

Retrouvez l'intégralité de cet interview sur notre site rebecq.ecolo.be. N'hésitez pas à nous demander une copie papier si nécessaire.

Courant 2012, les Carrières Unies de Porphyre (C.U.P) de Bierghes introduiront un permis d'extension de leurs activités. Les C.U.P doivent comprendre qu'il est difficile d'accepter de signer un chèque en blanc pour l'extension de la carrière alors qu'elles n'arrivent pas à gérer correctement le site aujourd'hui. Qu'elles amènent d'abord des résultats avant de penser extension.

Nombre de camions en hausse

Le projet d'extension aurait pour conséquence d'augmenter le nombre de camions à 100 par jour. Il s'agit de 44 tonnes. Un camion de ce poids occasionne autant de dégâts que le passage de 16.000 voitures. Le Bourgmestre le reconnaît lui-même, la contribution que rapporte à la commune la taxe sur les extractions par les carrières est largement insuffisante pour compenser l'impact sur les frais de voirie.

Danger pour la sécurité routière

Les C.U.P. souhaitent que les camions rejoignent le port multimodal de Tubize par l'E429. Pour ça, il faudra passer par la rue de Quenast. C'est aussi par là que le Plan Communal de Mobilité (PCM) prévoit de faire passer une voie cyclable. Nous pensons que les 2 ne sont pas compatibles, voire même dangereux.

Transport par voie ferrée

Les C.U.P. indiquent avoir initié des contacts avec INFRABEL pour la mise sur train d'une partie de leur production. Nous plaïdons pour que les camions soient chargés à l'intérieur du site et qu'un tronçon de voie ferrée soit réalisé afin de rejoindre l'axe ferré Tournai-Bruxelles.

Situation financière des C.U.P. plus que confortable

Les C.U.P. ont parfaitement les moyens de prendre le coût de leurs nuisances en charge. Ces dernières années, les C.U.P. ont pu économiser légalement plusieurs millions d'Euros en réduction d'impôts grâce aux intérêts notionnels et se sont même offerts le luxe de verser un parachute doré d'1,5 millions d'Euros aux anciens dirigeants en 2006, avant la reprise! (Lorsqu'on peut octroyer des

parachutes dorés, on peut prendre en charge le coût de ses nuisances !)

Poussières en hausse

Lors de la séance d'information, les C.U.P. ont avoué elles-mêmes qu'elles n'avaient pas les moyens de résoudre les émanations de poussières. Nous demandons l'arrosage des camions sortants mais aussi l'arrosage des zones de déperdition potentielles pouvant survenir sur toute la chaîne de production. Les informations contenues dans la phase de diagnostic du Schéma de structure nous apprennent que la qualité de l'air à Rebecq n'a pas cessé de se détériorer depuis 2006.

Le bâchage des camions

Les C.U.P. informent qu'elles ne peuvent rien entreprendre par rapport aux camions non bâchés. Qu'une fois que le camion est sorti de leur propriété, elles n'ont plus aucune prise sur eux. Pourtant, selon les comités de riverains, les C.U.P. se sont engagées, dans le permis d'exploitation, à ce que ces camions soient bâchés. Elles ne respectent dès lors pas cet engagement.

Il n'est donc pas envisageable d'octroyer un quelconque nouveau permis tant que les C.U.P. n'auront pas prouvé qu'elles respectent belle et bien ce à quoi elles se sont déjà engagées.

Pour rappel, lorsqu'il y a des dépôts de poussières sur les voitures ou les habitations et qu'ils engendrent des problèmes de visibilité et s'accumulent sur la voie publique, il y a infraction au code de la route (article 45.1 sur la perte de chargement). Nous demandons qu'en cas de non-respect des règles, les réfractaires soient verbalisés par la police de la zone.

Les C.U.P. peuvent refuser de faire appel à des firmes qui ne respectent pas le bâchage : pas de bâche, pas de contrat !



Photo : © Vers l'Avenir 2010

Rebecq au Vert 2012 : l'occasion d'un aurevoir joyeux à Luc Schoukens !

Merci au public nombreux venu, une fois encore, soutenir notre journal en participant à notre fête annuelle.

Cette édition de Rebecq au Vert, réussie, a été l'occasion de rendre à Luc un amical hommage et de le remercier pour ce que l'action et la renommée de notre équipe verte rebecquoise lui doit.

Il nous avait annoncé son installation à Ittre et son intention de s'investir désormais dans l'équipe écologiste locale.

Luc a été fondateur et une des chevilles ouvrières de notre locale ECOLO démarrée voici plus de vingt ans déjà. Il a initié et participé à ses nombreuses aventures : soutenir un groupe de citoyens face à un problème d'environnement, dynamiser nos fêtes « Rebecq au Vert » et dégoter le groupe de musiciens sympa pour la soirée, piloter la réflexion pour rédiger le programme électoral, courir chercher le Fil de Vert chez l'imprimeur et en organiser la distribution, animer une soirée-débat par-ci, répondre à un journaliste par-là, ... Ses compétences et son « allant » nous ont été précieux. Un pêle-mêle de photos-souvenirs lui a été offert, l'occasion de revivre dans la joie et l'émotion quelques moments « fameux » : la conférence de presse électorale organisée près des bulldozers du chantier du TGV ; les épisodes de collage d'affiches (où Luc a réussi à se faire barboter sa réserve d'affiches par des colleurs concurrents pendant qu'on lui taillait la bavette – on ne se tue pas

à Rebecq pour les élections !) ; le débat avec Valmy Féaux avant les élections européennes terminé à la Floreffe à la taverne ; le jeu de rôles au barbecue d'été où tout le monde s'est cru échevin ou échevine ; le coup d'émotion à la grande manifestation des Forges de Clabecq ; les coups de gueule aux assemblées générales du Centre culturel ; et tant d'autres ...

Avec Luc, on était certain que ça allait marquer ! C'est aussi pour son travail politique, plus discret, que nous voulons saluer Luc. Passionné des dossiers communaux, il était notre expert « finances », « culture » et « social ». Empêché longtemps de siéger comme conseiller communal par la loi communale (son beau-frère siégeait déjà), il avait fini par occuper un poste au conseil du CPAS puis au Conseil communal. On lui doit le lancement de la Commission communale « climat » et l'appui aux structures d'accueil de familles réfugiées.

Le voyant partagé entre son village et son nouvel amour, nous avons demandé à Luc de laisser son mandat pour plus de clarté envers les Rebecquoises et Rebecquois, ce qu'il avait accepté, soulignant toutefois que cette honnêteté n'était pas appliquée dans tous les groupes politiques siégeant au Conseil. Luc a le souci profond d'un fonctionnement démocratique et avait inauguré son arrivée au Conseil en fustigeant la prédominance du clan Legasse dans le pouvoir communal.



Nous retiendrons sans faute cet engagement militant : l'action collective, avec Luc, ce n'était pas qu'un slogan, c'était du concret, de l'idéal et de l'amitié. Nous lui disons un super merci pour toutes ces années et ces moments partagés. Nous lui souhaitons de garder encore longtemps sa belle énergie verte et qu'il vienne encore, le plus possible, la partager avec nous en voisin et en ami.



Imprimé sur papier recyclé

ecolo
REBECQ

Vous voulez en savoir plus sur les actions et positions de la locale ECOLO de Rebecq ? Abonnez-vous, via notre site internet, à notre **Lettre électronique d'information.**

Ont collaboré à ce numéro

Martine Baudin, Christophe Deboskre, Claudine Lienard, Claude Machgeels, René Mahy et Delphine Sanglan.

Coordination et mise en page

Delphine Sanglan, Fredk